



COTY BOURJOIS



www.coty.com/



www.bourjois.com/



www.chanel.com/fr_FR/

CHANEL EN NEGOCIATIONS EXCLUSIVES POUR VENDRE SES COSMETIQUES BOURJOIS A COTY

Coty propose d'acheter la marque de produits cosmétiques **Bourjois** auprès de **CHANEL** pour renforcer sa position de leader international dans les produits de maquillage.

Sources :

www.zonebourse.com/

www.challenges.fr/

www.boursier.com/

CHANEL deviendrait un actionnaire important de **COTY** après la conclusion de la transaction **Coty Inc.**

(NYSE : **COTY**) et **CHANEL** ont annoncé le 7 octobre 2014 que **Coty** a soumis une offre ferme d'acquisition de la marque de produits cosmétiques **Bourjois** auprès de **CHANEL**, pour 15 millions d'actions **Coty** de catégorie A.

CHANEL A ACCEPTE DE PROCEDER A DES NEGOCIATIONS EXCLUSIVES.

Les produits de maquillage du portefeuille de **Bourjois** sont vendus dans environ 23 000 points de vente, répartis à travers plus de 50 pays du monde entier, jouissant de positions dominantes sur certains des marchés parmi les plus attractifs pour les produits de maquillage, comme l'Europe occidentale, le Moyen-Orient et l'Asie. **Bourjois** a été fondée en 1863, par l'acteur français **Joseph-Albert Ponsin**, qui a développé une ligne de produits de maquillage pour ses collègues acteurs.

« Nous sommes impatients de compter la marque **Bourjois** au sein de notre portefeuille de produits de beauté majeurs, et nous souhaitons la bienvenue à **CHANEL** en tant qu'actionnaire dans **Coty** », a déclaré **Bart Becht**, président du Conseil et directeur général par intérim de **Coty Inc.**

« Les marques de **Bourjois** complètent parfaitement le portefeuille existant de produits de maquillage de **Coty**. En outre, la longue tradition de la société, son image de qualité et ses positions de leader dans un certain nombre de pays d'Europe occidentale où **Coty** cherche à renforcer sa présence, offrent une formidable possibilité d'affermir davantage sa position de leader dans la catégorie étendue et croissante des produits de maquillage. »

« Nous sommes ravis des possibilités potentielles pour **Bourjois** si nous rejoignons **Coty** », a indiqué Michael Rena, représentant de **CHANEL**.

« **Coty** et **Bourjois** partagent la même passion pour les produits de maquillage et, ensemble, elles augmenteraient leurs chances de pouvoir faire progresser leur leadership dans cette catégorie mondialement attractive. Nous envisageons d'examiner l'offre plus en détail et d'entamer des discussions constructives avec **Coty** ».

La proposition est soumise aux conditions de clôture habituelles, y compris des approbations réglementaires.

Les organes associés de représentants des employés seront consultés avant de conclure un accord final.





Énoncés prospectifs Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué de presse constituent des énoncés prospectifs.

Ces énoncés prospectifs représentent les avis actuels de **Coty** relativement à l'offre d'acquisition de **Bourjois** et aux avantages d'une telle transaction, y compris son effet sur la position de **Coty** dans le secteur des produits de maquillage.

Ces énoncés prospectifs sont généralement identifiés par des termes ou des expressions telles que : « se réjouir à la perspective de », « accueillir », « chercher à », « possibilité », « potentiel », « pourrait », « envisager » et des termes ou expressions similaires, ainsi que des verbes conjugués au futur ou au conditionnel.

Les résultats réels peuvent différer de ceux qui sont prédits du fait de risques et d'incertitudes, notamment si oui ou non la transaction sera accomplie selon les conditions ou dans les délais, ou pas du tout, d'éventuelles inexactitudes dans nos suppositions concernant l'évaluation de la transaction, les difficultés relatives à l'intégration de la marque de produits cosmétiques **Bourjois** au portefeuille de **Coty** et d'autres problèmes pour retirer les bénéfices escomptés de la transaction.

Des informations complémentaires sur les risques et incertitudes potentiels qui pourraient affecter les activités de **Coty** et ses résultats financiers sont incluses dans les sections « Risk Factors » (facteurs de risques) et « Management's Discussion and Analysis of Financial Condition and Results of Operations » (discussion et analyse par la direction des conditions financières et des résultats d'exploitation) dans le rapport annuel de **Coty** sur le formulaire 10-K pour l'exercice clos au 30 juin 2014, et d'autres rapports périodiques que **Coty** a déposés et qu'elle peut déposer de temps en temps auprès de la Securities and Exchange Commission.

Coty n'endosse aucune responsabilité de mise à jour d'énoncés prospectifs figurant dans la présente ou autrement.

À PROPOS DE **COTY INC.**

Coty est une société majeure de produits de beauté, qui a enregistré des revenus nets de 4,6 milliards de dollars pour l'exercice clos au 30 juin 2014.

Fondée à Paris en 1904, **Coty** est une société qui se consacre exclusivement aux produits de beauté, avec un portefeuille de parfums, de produits de maquillage et de produits de soins pour la peau et corporels réputés, vendus dans plus de 130 pays et territoires.

Les offres de produits de **Coty** incluent des marques internationales, comme Adidas, Calvin Klein, Chloé, Davidoff, Marc Jacobs, OPI, philosophy, Playboy, Rimmel et Sally Hansen.

Le communiqué de presse des deux entreprises indique que "la proposition est soumise aux conditions de clôture habituelles, y compris les autorisations réglementaires.

Les instances représentatives du personnel concerné seront consultés avant de conclure un accord définitif."

À PROPOS DE **BOURJOIS**

La beauté avec l'accent français depuis 1863 !

C'est là la devise de **Bourjois**, une société française qui exerce dans plus de 50 pays.

La marque distribue, depuis plus de 150 ans, des produits originaux, créatifs et fantaisistes, grâce auxquels la célèbre élégance parisienne est à la portée de toutes les femmes du monde.

Le texte du communiqué issu d'une traduction ne doit d'aucune manière être considéré comme officiel.

La seule version du communiqué qui fasse foi est celle du communiqué dans sa langue d'origine.

La traduction devra toujours être confrontée au texte source, qui fera jurisprudence.

